

9 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue à la salle municipale, en ce **9^e jour du mois de décembre 2019**, à 19h00 sous la présidence du maire, monsieur Serge Newberry.

Sont présents : Mesdames ~~Mona Donnelly~~ et Alice Meilleur Pieschke
Messieurs Martin Bertrand, Mario Bérard, Réjean Meilleur et ~~Elie James Azola Moankong~~
Est également présente Me Sabrina Larivière, directrice générale

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Serge Newberry, ouvre la séance à **19h_04** et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux 15 citoyens présents.

2019-

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Serge Newberry constate que le quorum est atteint.

2019-224

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 12 et du 28 novembre 2019;
5. Correspondance et affaires nouvelles;
6. Adoption – règlement interdisant le transport lourd sur des tronçons des chemin Donnelly de la Montée des Érables du 20 février au 30 avril; REMIS
7. Résolution – adoption du budget révisé de l'OMH Grand-Calumet 2019;
8. Résolution – Nomination comité de développement et télécommunication;
9. Résolution – Embauche de cinq pompiers;
10. Résolution – Achat d'équipement caserne incendie;
11. Résolution – Contrat pour épandage de calcium;

12. Résolution – Entente pour étude contrat de fourniture de luminaires de rue au DEL;
13. Dépôt déclaration des dons, hospitalités ou autres avantages reçus par les élus;
14. Calendrier des séances ordinaires 2020;
15. Fermeture du bureau municipal pour les fêtes;
16. Résolution – Nomination du responsable de l'application employeur D;
17. Les comptes à payer;
18. Rapport des comités;
19. Période de questions des citoyens;
20. Levée de l'assemblée.

2019- 225

3. Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoption unanime

2019- 226

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 12 ET 28 NOVEMBRE 2019;

Il est donc proposé par M. Martin Bertrand et résolu que les procès-verbaux du 12 et 28 novembre 2019 soient adoptés tel que rédigé;

Adoption unanime

2019

5. CORRESPONDANCE ET AFFAIRES NOUVELLES

- Réception de la confirmation, Subvention de la FCM, pour un plan d'intervention sur les routes (28 400\$)

- Réception de l'approbation de la SHQ états financiers 2017 OMH Grand-Calumet;

- Réception de la décision de la CPTAQ, autorisation de renouvellement carrière Newell;

2019

6. ADOPTION – RÈGLEMENT 2019-252 INTERDISANT LE TRANSPORT LOURD SUR DES TRONÇONS DES CHEMINS DONNELLY ET LA MONTÉE DES-ÉRABLES DU 20 FÉVRIER AU 30 AVRIL;

REMIS

2019-227

7. RÉOLUTION – ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH GRAND-CALUMET

ATTENDU que la municipalité a accepté le budget 2019 de l'OMH par la résolution 2019-59 le 11 mars 2019;

ATTENDU que la municipalité a accepté le budget révisé de l'OMH par la résolution 2019-146 le 8 juillet 2019;

ATTENDU que la municipalité a reçu un budget ré-révisé le 18 novembre 2019 pour l'OMH accepté par la SHQ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et appuyé par M Réjean Meilleur d'accepter le nouveau budget 2019 de l'OMH Grand-Calumet avec un déficit d'exploitation à être assumé par la municipalité de 1 311,00\$

Adoption Unanime

2019-228

8. RÉOLUTION – NOMINATION D'UNE CITOYENNE SUR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET TÉLÉCOMUNICATION

ATTENDU la résolution 2019-39 relativement à la politique de nomination et de fonctionnement des comités et groupes de travail ad hoc;

ATTENDU la résolution 2019-44 sur la création du comité développement et télécommunication;

ATTENDU que deux citoyennes ont fait part de leur désir de faire partie de ce comité;

ATTENDU qu'il n'y a qu'un seul siège vacant sur le comité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M Mario Bérard et appuyé par M Réjean Meilleur de nommer Mme Guylaine La Salle sur le comité développement et télécommunication.

Adoption Unanime

2019-229

9. RÉOLUTION EMBAUCHE DE CINQ POMPIERS

ATTENDU que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a à son actif seulement 3 pompiers;

ATTENDU que ce nombre est insuffisant et la municipalité doit avoir recours aux services des autres municipalités lors d'incendie;

ATTENDU la réception de cinq candidatures pour le poste;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Bérard et appuyé par Mme Alice Meilleur Pieschke de faire l'embauche des cinq pompiers suivants : Crystal Kozowy, Shane Denault, Mélanie Bérard-Dumouchel, Dustin Dubois et Serge Newberry.

Adoption Unanime

2019-230

10. RÉOLUTION – ACHAT D'ÉQUIPEMENT CASERNE INCENDIE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

ATTENDU la réception de la soumission d'ARÉO-FEU;

ATTENDU la nécessité d'achat d'équipement incendie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur et appuyé par M. Mario Bérard de faire l'achat des équipements suivants : un détecteur de CO, 8 paires de gants sans poignet, 8 paires de gants avec poignets, une caméra thermique et six cagoules pour la somme de 10 839,84\$.

Plus une paire de bottes 14 soumissions à venir environ 250\$.

Adoption Unanime

2019-231

11. RÉOLUTION – CONTRAT ÉPANDAGE DE CALCIUM 2020

ATTENDU que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet à fait la demande de soumission pour 120 000L de calcium 35% incluant transport et épandage pour l'année 2020;

ATTENDU que la municipalité a reçu deux soumissions;

ATTENDU que la soumission la plus basse est celle de Multi-Routes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur et appuyé par Mme Alice Meilleur Pieschke d'autoriser la directrice générale à renouveler le contrat avec Multi-Routes pour l'épandage de 120 000L de calcium 35% pour l'année 2020 au montant de 39 735,36\$.

Adoption Unanime

2019-232

12. RÉOLUTION – ENTENTE POUR ÉTUDE ET CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL;

CONSIDÉRANT l'article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a adopté une Politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDÉRANT QUE, dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un

contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception (ci-après l' « **Appel d'offres** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « **Contrat** »);

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet doit conclure une entente avec la FQM ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère :

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et appuyé par M. Mario Bérard **ET RESOLU :**

QUE la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet participe à l'Appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère;

QUE Sabrina Larivière, Directrice générale, soit autorisée à signer une entente avec la FQM lui permettant d'adhérer au Contrat ;

QUE Sabrina Larivière, directrice générale, soit autorisée à requérir la réalisation, pour le compte de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévues à l'Appel d'offres;

QUE la directrice générale soit autorisée à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'Appel d'offres ou du Contrat.

Adoption Unanime

2019-233

13. DÉPÔT DÉCLARATION DES DONNS, HOSPITALITÉS OU AUTRES AVANTAGES REÇUS PAR LES ÉLUS;

ATTENDU l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*;

ATTENDU que la greffière n'a reçu aucune déclaration de la part des élus pour l'année 2019 concernant des dons, hospitalités ou autres avantages tel que stipulé dans la loi;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Martin Bertrand que le conseil dépose une déclaration négative quant aux dons, hospitalités ou autres avantages puisqu'aucun élu n'a reçu de dons, hospitalités ou autre avantage;

Adoption unanime

2019-234

14. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2020;

ATTENDU l'article 148 du *Code municipal du Québec*, qui prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront les lundis sauf pour le mois d'avril et débiteront à 19h à la salle municipale située au 8 Montée Monseigneur-Martel.

13 janvier	10 février	9 mars	14 avril
11 mai	8 juin	13 juillet	10 août
14 septembre	5 octobre	9 novembre	14
décembre			

Adoption Unanime

2019

15. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2020.

Ouverture lundi le 6 janvier 2020.

Fermeture du centre de transfert le 28 décembre et fermeture du recyclage le 25 décembre et 1^{er} janvier;

2019-235

16. RÉOLUTION – NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'APPLICATION EMPLOYER D

ATTENDU le départ du directeur général adjoint M. Philippe Côté;

ATTENDU M. Philippe Côté était le responsable de l'application Employeur D;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Martin Bertrand et appuyé par M. Mario Bérard de nommer Sabrina Larivière, directrice générale, secrétaire-trésorière, responsable de l'application employeur D pour la municipalité de L'île-du-Grand-Calumet.

Adoption Unanime

2019-236

17. LES COMPTES À PAYER

À la suite du dépôt des comptes à payer, il est proposé par M. Martin Bertrand et résolu que les comptes à payer au 30 novembre 2019 au montant de **103 633,69\$** soient approuvés par le conseil municipal pour paiement.

Adoption unanime

M. Réjean Meilleur se retire de la table

Liste des factures de 1 000\$ et plus

EXP	34 693,71\$
Paye Employés 25-11-19	8 776,58\$
Paye employés 8-11-19	8 321,06\$
Delev, Slobodan Avocat	6 519,08\$
BMR	4 484,03\$
Pg Solution	4 392,05\$

Paye des Élus nov	3 934,77\$
Réseau Biblio	3 861,32\$
Excavation Michael Derouin	2 839,89\$
Brian Stanton et co	2 418,80\$
PG Solution	2 086,80\$
Industrial Marine	1 617,78\$
Hydro Québec	1 473,44\$
BMR	1 232,25\$

2019

18. RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller #1 M. Martin Bertrand, Comité Sécurité civile

Faites attention durant le temps des fêtes pour ne pas surcharger vos circuits électriques. Attention au feu avec les arbres naturels. Prudence sur les routes pendant le temps des fêtes. Sorti du bateau il y a quelque semaine, il va très bien. Création future par la MRC d'une unité d'intervention régionale en sécurité nautique avec nous et L'Îsle-aux-allumettes.

Pour le comité infrastructure, svp ne pas écouter les rumeurs. La municipalité n'a toujours pas prise de décision et nous devons regarder les options puisque plusieurs immeubles non sont pas utilisé à leur plein potentiel.

Conseiller # 2 M. Mario Bérard

Dimanche 15 décembre Noël des enfants, vendredi Bingo pour le Noël des enfants.

Conseillère #3 Mme Mona Donnelly, Comité administration et infrastructure

Conseillère #4 Mme Alice Meilleur Pieschke, Comité Loisirs

Conseiller # 5 M. Réjean Meilleur, Comité Urbanisme

Conseiller # 6 M. James Azola, Comité développement et télécommunication

M. le Maire Serge Newberry

Nous avons fait l'embauche d'une nouvelle personne au bureau municipal. Important d'investir dans le recrutement des pompiers afin de ne pas être perdant dans l'amalgamation des services. Demande la réintégration des anciens pompiers afin de rendre un service à leur communauté si cela est possible. Nécessité d'un service de sauvetage nautique ainsi que la subvention du MSP de 28 000\$ pour faire l'achat du bateau. Nous avons réussi à réparer le moteur à essence. Plus d'avis d'ébullition si manque d'électricité. Nous nous dirigeons avec la nouvelle TECQ vers un système complètement automatisé. Installation de protège glace sur le toit de la salle municipale.

2019

19. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

2019-237

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke que la séance soit levée. **Il est 20h32.**

Serge Newberry, maire

L'Île- du Grand-Calumet

Me Sabrina Larivière, Directrice générale & greffière

L'Île- du-Grand-Calumet